

## AVIS AUX ACHETEURS

La présente vente publique est régie par les Conditions Générales de Ventes figurant en fin de catalogue et par les Conditions Particulières indiquées ci-après :

### VISITES

Sur rendez-vous auprès de Lutèce Industrie avant la vente  
ET

Mardi 20 Septembre 2022 de 8h30 à 11h00

PYRENEES BOIS ENERGIES

7 rue de l'Usine

31440 MARIGNAC

### DEROULEMENT DE LA VENTE

La vente aura lieu le Mardi 20 septembre 2022 à 11h00

Salle des Ventes :

Sur site

7 rue de l'Usine

31440 MARIGNAC

Et en live sur [www.moniteurlive.com](http://www.moniteurlive.com)

Par le ministère de la SCP GEORGEL - MANFREDI

Huissiers de Justice Associés

17 Avenue Anselme ARRIEU, 31804 SAINT-GAUDENS

Tel: +33 (0)5 61 89 24 79 / Fax: +33 (0)5 61 95 43 42 / [scp.gpl@orange.fr](mailto:scp.gpl@orange.fr)

[www.huissiers-justice-31.com](http://www.huissiers-justice-31.com)

Les adjudications sont faites TTC. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 11.90% HT ainsi que la TVA sur ces frais, soit 14,28 % TTC.

Pour éviter tout ralentissement dans le déroulement de la vente, les acheteurs présents en salle sont priés, avant les enchères, de remplir la Carte Acheteur disponible sur le site [www.lutece-industrie.com](http://www.lutece-industrie.com), en salle des ventes et lors des visites, en indiquant leurs coordonnées, et, la vente étant au comptant, de remettre un chèque signé à l'ordre de la SCP Eric GEORGEL - MANFREDI, Huissiers de Justice Associés, ainsi que la garantie de paiement dont modèle ci-après si chèque non certifié.

Pour les acheteurs assujettis et identifiés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, indiquer leur numéro de T.V.A. et fournir l'attestation du numéro d'identification délivrée par l'Administration fiscale de leur Pays.

### ENLEVEMENT DES LOTS

En référence à l'article 4 des conditions générales de vente, aucun enlèvement ne pourra être effectué sans la production d'une garantie de paiement (voir modèle dans ce catalogue) ou de chèque certifié.

#### Enlèvements uniquement sur rendez-vous

A partir du mardi 20 septembre 2022 à 14h30

Les petits lots devront être impérativement enlevés au plus tard le Mercredi 21 Septembre 2022 à 17h00

Fin des enlèvements le Vendredi 25 Novembre 2022 à 12h00

Sauf accord particulier

Il appartient aux acquéreurs de venir équiper des matériels nécessaires à l'enlèvement de leur(s) lot(s)

### PAIEMENT

CRCA TOULOUSE - SAINT GAUDENS (00250)

SCP GEORGEL - MANFREDI, Huissiers de Justice Associés

Code Banque 13106 - Code guichet 00500 - N° de compte 10068054151 - Clé RIB 50

IBAN FR73 1310 6005 0010 0680 5415 150 - BIC: AGRIFRPP831

## GARANTIE BANCAIRE

Nous, soussignés, Banque :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Garantissons jusqu'à un montant de € (euros)

Les achats effectués

par Monsieur ou Madame

de la Société (*Company / Firma*) :

Siège Social :

R.C. :

titulaire, dans notre banque, du compte n°

lors de la vente aux enchères publique des matériels de la **Sté PYRENEES BOIS ENERGIES**

Pour paiement, Monsieur / Madame .....

De la Société ..... établira un chèque que nous garantissons dans la limite indiquées ci-dessus ou bien le paiement pourra être versé, dès sa première demande écrite dans les mêmes conditions, au compte de :

**SCP GEORGEL - MANFREDI**  
**Huissiers de Justice Associés**  
**17 Avenue Anselme ARRIEU, 31804 SAINT-GAUDENS**  
Tel: +33 (0)5 61 89 24 79 / Fax: +33 (0)5 61 95 43 42 / [scp.gpl@orange.fr](mailto:scp.gpl@orange.fr)  
[www.huissiers-justice-31.com](http://www.huissiers-justice-31.com)

Paiement

**CRCA TOULOUSE – SAINT GAUDENS (00250)**  
**SCP GEORGEL – MANFREDI, Huissiers de Justice Associés**  
Code Banque 13106 - Code guichet 00500 - N° de compte 10068054151 - Clé RIB 50  
IBAN FR73 1310 6005 0010 0680 5415 150 – BIC: AGRIFRPP831

Fait le ..... à .....

Signature :

Cachet commercial :

# ORDRE D'ACHAT

Vente PYRENNEES BOIS ENERGIES  
Du Mardi 20 Septembre 2022  
SCP GEORGEL - MANFREDI  
Huissiers de Justice Associés  
17 Avenue Anselme ARRIEU, 31804 SAINT-GAUDENS  
Tel: +33 (0)5 61 89 24 79 / Fax: +33 (0)5 61 95 43 42 / [scp.gpl@orange.fr](mailto:scp.gpl@orange.fr)  
[www.huissiers-justice-31.com](http://www.huissiers-justice-31.com)

NOM : FONCTION :  
SOCIETE (cachet):  
ADRESSE :  
CP et VILLE :  
TELEPHONE : FAX :  
EMAIL :  
BANQUE : .....N° COMPTE.....  
N° TVA : .....

Demandons à la SCP GEORGEL- MANFREDI, Huissiers de Justice Associés d'acheter pour notre compte les lots mentionnés ci-dessous pour le prix TTC et hors frais (14,28 % TTC) maximum indiqué, lors de la VENTE aux ENCHERES des sociétés

## PYRENNEES BOIS ENERGIES du Mardi 20 Septembre 2022

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les acceptons.  
Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque/espèces ainsi qu'une GARANTIE DE PAIEMENT d'après le modèle proposé au catalogue.

N° de LOT ou Ensembles	OFFRE MAXIMUM en € TTC et HORS FRAIS	Prix adjugé en € TTC et HORS FRAIS

DATE :

SIGNATURE :

N° Lot	Description	Situation
1	Groupe électrogène ZEUS, type ZZ 7000N, 129 heures au compteur	Maintenance
2	Touret à meuler DRAKKAR	Maintenance
3	Compresseur ABAC sur cuve 80 L	Maintenance
4	Perceuse à colonne DRAKKAR	Maintenance
5	Servante d'atelier TOOLS, 7 tiroirs	Maintenance
6	Poste de soudure GYS, puissance 200 A	Maintenance
7	Disqueuse DRAKKAR, puissance 2400 W, diam de disque 230 mm	Maintenance
8	Nettoyeur haute pression eau chaude KARCHER, mod. Professional HDS 8/17C	Maintenance
9	Transpalette sans marque ni type apparent	Maintenance
10	Cuve PVC cap. Environ 100 L avec pompe et bac de rétention 1200 X 1200 mm, prof 700 mm	Maintenance
11	Ligne d'écorçage comprenant : Deck stockage (Plan position 1), larg. 2700 mm, long 12 m, Deck de déstockage, long 6,5 m (Plan position 2), Démêleur (Plan position 3), Racleur béton (Plan position 4), Raclette à auge larg. 600 mm (Plan position 5), Convoyeur à taquet (Plan position 6), Introducteur SODERHAMN ERIKSSON, type 40700011, N°2015-141, année 2015, poids 1800 kg (Plan position 7), Ecorceuse CAMBIO, N°65763, entièrement reconditionnée en 2017 par ELECTRIQUE SERVICE (Plan position 8), Guidage de sortie SODERHAME ERIKSSON, type 60100037, N°2015-141, année 2015, poids 1400 kg (Plan position 9), Convoyeur à taquet CMH, N°10143-105, année 2015 (Plan position 10), Deck de transfert SMH (Plan position 11), Tapis NOREMAT (Plan position 12)	Atelier de production
12	Ensemble d'alimentation comprenant : Broyeur Chipper JENZ, mod. HACKER, type HE-561-STA, N°3211-11-14, année 2014 (Plan position 13), Vis CBM, type VSA-350, N°025, année 2005 (Plan position 14), Overband avec plateau magnétique LENOR en sortie (Plan position 15)	Atelier de production
13	Elévateur à godet SIRAGA (Plan position 16)	Atelier de production

N° Lot	Description	Situation
14	Ligne fabrication granulés, capacité 100 T/jour comprenant : Silo 30 m <sup>3</sup> pour alimentation du foyer (Plan position 85), Vis d'alimentation du foyer (Plan position 86), Foyer MAGUIN PROMILL 3,7 MW (Plan position 87), 53 Tapis (Plan position 53), Silo MP 60 m <sup>3</sup> (Plan position 54), Vis (Plan position 55), Trommel VENTIL (Plan position 56), Vis (Plan position 57), Double cyclone (Plan position 88), Vis double (Plan position 58), Ventilateur dépression sécheur (Plan position 89), Cheminée (Plan position 90), Scrubber (Plan position 91), Traitement des eaux (Plan position 92), Alimentation sciure pellet (Plan position 96), Vis (Plan position 59), Silo produit sec 60 m <sup>3</sup> (Plan position 60), Vis (Plan position 61), Elévateur à godet (Plan position 62), Trémies de l'affineur (Plan position 63), Bi-Vis PROMMILL 300 (Plan position 64), Epierreur PROMILL SEP 50 et affineur PROMILL BNB 50 (Plan position 65), Transport pneumatique (Plan position 66), Cyclone (Plan position 67), Elévateur à godet (Plan position 68), Buffer 7 m <sup>3</sup> presse (Plan position 69), Vis (Plan position 70), Presse à granuler PROMILL , modèle Evolution, type 8105, n° 19318, année 2015 (Plan position 71), Chauffage de filière, Tapis (Plan position 72), Refroidisseur (Plan position 73), Aspiration sur poste (Plan position 94), 95 Aspiration air presse et refroidisseur (Plan position 95), Tapis (Plan position 74), Elévateur à godet (Plan position 75), Silo vrac 76 m <sup>3</sup> (Plan position 76), Tamiseur et manchette (Plan position 77), Elévateur à godet (Plan position 78), Tapis (Plan position 79), Tamiseur (Plan position 80), Ensacheuse verticale ESSEGI, mod. F1000 ECO FOCUS, N°69/2014-F 1000 ECO F, année 2015, largeur max film 980 mm, Ø max. de la bobine 600 mm, capacité 600 sacs par heure (Plan position 81), Dépilleur (Plan position 82), Palettiseur et banderoleuse MF TECNO (Plan position 83), Banderoleuse (Plan position 84)	Atelier de production
15	Installation pour conditionnement granulés en big bag comprenant un silo de stockage d'une capacité de 45 T avec tamiseur et élévateur à godet SIRAGA, type 4-140.E.A.1, N°15-1-060-56, année 2015	Extérieur
16	Vis d'alimentation mobile, long. 10 m	Extérieur

N° Lot	Description	Situation
17	Ligne fabrication bûches, capacité 1 T / heure comprenant : Transport pneumatique (Plan position 39), Ventilateur du TP (Plan position 40), Buffer Du foyer 7 m³ (Plan position 41), Vis (Plan position 42), Foyer MAGUIN PROMILL 1,7 MW (Plan position 43), Chambre de dilution (Plan position 44), Cheminée d'urgence (Plan position 52), Alimentation sciure briquette (Plan position 97), Silo de matières premières 10 m³ (Plan position 18), Vis VENTIL (Plan position 19), Trommel (Plan position 20), Sortie des fumées (Plan position 45), Cyclone (Plan position 46), Double vis (Plan position 47), Ventilateur de dépression de sécheur (Plan position 48), Cheminée (Plan position 49), Scrubber (Plan position 50), Traitement des eaux (Plan position 51), Vis (Plan position 21), By-Pass (Plan position 22), Vis (Plan position 23), Buffer 7 m³ produit sec (Plan position 24), Vis (Plan position 25), Epierreur (Plan position 26), Affineur (Plan position 27), Transport pneumatique (Plan position 28), Ventilateur du TP (Plan position 29), Trémie de presse (Plan position 30), Vis (Plan position 31), Presse à briquette PIPIU, mod. BRIK MB 80 (Plan position 32), Ligne de refroidissement (Plan position 33), scie MOST, type MBC 100, N°4211-4211-47, année 2011 (Plan position 34), Contrôle de longueur (Plan position 35), Filmeuse et tunnel de rétractation (Plan position 36), Tapis (Plan position 37), Palettiseur MF TECNO (Plan position 38)	Atelier de production
18	Transformateur triphasé CAHORS, N°200F15001, année 2015, alu, puissance 2500 Kwa, tension primaire 20 000 V, tension secondaire 410 V, refroidissement ONAN masse huile	Local transformateur
20	Lot de pièces pour presse PROMILL	Maintenance
21	56 godets pour élévateur à godet	Maintenance
22	Pièce de rechange pour affineur PROMILL	Maintenance
23	Lot de pièces de rechange comprenant : filtres, roulements, chaines, boulonnerie et divers	Maintenance
24	2 bidons d'huile de 215 L CONDAT, mod. HYDROLUB HV 46	Maintenance
25	Balance de précision OHAUS, mod. PR124E	Laboratoire
26	Etuve NABERTHERM, mod. L5/11/B410, N°SN 229 206, année 2016, température 1100°, puissance 2,4 Kw	Laboratoire
27	Durabilimètre LSCI avec accessoires	Laboratoire
28	Dessiccateur OHAUS, mod. MB25, maxi 110 gr	Laboratoire
29	Testeur d'humidité HUMITEST	Laboratoire
30	Groupe électrogène KIPOR, type KDE 100 SS3, puissance 80 KVA, fréquence 50 HZ, voltage nominal 230/400 V, courant nominal 115 A, énergie diesel	Local compresseur

N° Lot	Description	Situation
31	Compresseur ALMIG, type BELT 30, N°583.04055 avec sécheur d'air SERFRIAIR et cuve SIAP cap. 900 L, pression de service 11 bars, année 2015	Local compresseur
32	Manuscopique MERLOT, mod. TF35.7-115, N°ZF1F50TD207004198, cap. 3,5 T, type F50 TD, version T10 85 C7 85, N°E3*2010/62*0121*05, année 2017, 5380 heures au compteur	Extérieur
33	Pelle LIEBHER, mod.316, n° 691 8581, année 2001, 17 201 heures, cabine élévatrice, équipée d'un grappin	Extérieur
34	Nacelle électrique AIRO, type SG 1000 NEW, Ht 10 m, cap. 200 kg, 2 personnes	Atelier de production
35	Chariot élévateur diesel OM, mod. D25, cap. 2,5 T, N°14131100051, année 2000, mât triplex, Ht de levée 4,8 m	Atelier de production
36	Chariot élévateur diesel JUNGHEINRICH, type DFG 316 290ZT, N°FN530591, année 2016, Ht de levée 2900 mm, cap. 1600 kg	Local stockage
37	Chariot élévateur diesel JUNGHEINRICH, type DFG 316 290ZT, N°FN556418, année 2017, Ht de levée 2900 mm, cap. 1600 kg	Local stockage
38	Chariot élévateur AUDUREAU, type CAB2000, N°8811277, cap. 2000 Kg, Ht de levée 2,8 m, masse à vide 1350 kg	Extérieur
39	Camion VOLVO polybenne, type 440, année 2007, 572330 km au compteur, PV 11,200 T, PTAC 26,00 T, PTRAC 40,00 T, l x L 2,55 x 8,74 m	Extérieur
40	5 palettes comprenant chacune 72 sacs de granulés de 15 kg	Local stockage
41	5 palettes comprenant chacune 72 sacs de granulés de 15 kg	Local stockage
42	5 palettes comprenant chacune 72 sacs de granulés de 15 kg	Local stockage
43	5 palettes comprenant chacune 72 sacs de granulés de 15 kg	Local stockage
44	5 palettes comprenant chacune 72 sacs de granulés de 15 kg	Local stockage
45	5 palettes comprenant chacune 72 sacs de granulés de 15 kg	Local stockage
47	4 Big bag de granulés d'1 T chacun	Local stockage
48	3 Big bag de granulés d'1 T chacun	Local stockage
49	3 Big bag de granulés d'1 T chacun	Local stockage
50	6 palettes comprenant chacune 40 bobines de film étirable auto STD Blanc OP UV6, poids de chaque palette 724 kg	Local stockage
51	Lot comprenant 20 sacs big Bag	Local stockage
52	2 bennes ampli roll	Extérieur
53	2 bennes ampli roll	Extérieur
54	3 bennes ampli roll	Extérieur
55	1 benne ampli roll	Extérieur
56	Lot de mobilier comprenant : 6 bureaux, 4 tables, 7 armoires, 2 étagères, 12 chaises, 4 classeurs, 3 vestiaires.	Bureau

<b>N° Lot</b>	<b>Description</b>	<b>Situation</b>
<b>57</b>	Ensemble informatique comprenant une baie de brassage, un serveur, 2 UC, 2 écrans, 2 claviers et 2 imprimantes	Bureau



## LA VENTE ET SON DEROULEMENT

### Article 1

La vente est publique et a lieu aux enchères.

La vente aura lieu sur le site industriel de la Sté PYRENEES BOIS ENERGIES, au 7 rue de l'usine, 31440 MARIGNAC mais également en live via le site [www.moniteurlive.com](http://www.moniteurlive.com).

Les enchérisseurs pourront également transmettre des ordres fermes à l'étude qu'ils pourront transmettre soit par mail, soit lors de la visite moyennant une garantie bancaire et tout justification de leur identité répondant aux normes TRACFIN (KBIS, pièce d'identité...).

Les adjudicataires pourront également participer aux enchères par téléphone sous réserve d'avoir transmis tout justificatif quant à leur identité et leur garantie bancaire.

L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant.

En cas de double enchère, le lot sera remis en vente et le public admis à enchérir à nouveau.

L'huissier de Justice se réserve la possibilité de modifier les conditions précédemment édictées jusqu'au jour de la vente, notamment au regard des instructions gouvernementales visant à lutter contre le COVID-19.

### Article 2

La vente a lieu dans l'ordre indiqué dans le catalogue de vente. L'huissier de Justice se réserve toutefois le droit de s'écarter de l'ordre du catalogue, de réunir ou diviser des lots, ou retirer des lots qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance, même après enchères dépassant la mise à prix. L'huissier de Justice annoncera en début de vente si une faculté de réunion est proposée pour l'ensemble des lots à l'issue de la vente.

### Article 3

Les matériels sont vendus dans l'état où ils se trouvent lors de la vente, sans aucune garantie ni aucun recours, sans réclamation possible une fois l'adjudication prononcée. L'acheteur potentiel est considéré comme compétent, et réputé avoir pris connaissance de l'état du matériel lors des expositions. Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles. Les cotes, quantités et qualités figurant au catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garanties.

## LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

### Article 4

Les adjudications sont faites TTC. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 11.90% HT ainsi que la TVA sur ces frais, soit 14,28% TTC.

Pour être effectif, le paiement se fera :

- soit en espèces dans le respect de la réglementation en vigueur, soit 1 000 €,
- soit par chèque certifié ou par chèque accompagné obligatoirement d'une garantie bancaire (voir modèle dans ce catalogue),
- soit par virement bancaire (mode de règlement exigé pour les acheteurs hors France)

Les acheteurs hors France devront s'acquitter du montant de la TVA française au taux de 20 %, comme caution. Cette somme sera remboursée sur présentation du document de transport pour les acheteurs de la CE, et sur présentation du document d'export pour les acheteurs hors CE. L'acquéreur dispose de 30 jours calendaires après la vente pour retourner ces documents à la SCP GEORGEL - MANFREDI, huissiers de Justice Associés.

L'ensemble des frais bancaires restera à la charge de l'acheteur.

## **TRANSFERT DE PROPRIETE ET GARANTIES**

### **Article 5**

Les acheteurs deviennent responsables de leurs lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement. A compter de l'adjudication, le vendeur ne saura être tenu pour responsable de la disparition partielle ou totale du lot adjugé, des dommages qui pourraient lui être occasionnés ou des dommages qu'il pourrait occasionner.

## **ENLEVEMENT DES LOTS ADJUGES**

### **Article 6**

Les enlèvements devront être effectués par l'acheteur dans les délais annoncés dans le catalogue et/ou lors de la vente. Dans le cas où les lots ne seraient pas retirés dans les délais impartis, le vendeur se réserve le droit d'appliquer aux acheteurs retardataires des frais de stockage et de gardiennage, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

### **Article 7**

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement au lot adjugé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites. Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableau de commande des machines.

### **Article 8**

En cas de nécessité de démonter un bien immobilier pour enlever un ou plusieurs lots adjugés, l'acquéreur ne pourra procéder au démontage du bien qu'après accord de l'Officier Ministériel et suivant les termes et conditions définis dans cet accord. Un dépôt en rapport avec les dommages pouvant être occasionnés au bâtiment et à ses installations sera effectué par l'acheteur. Si de tels dommages apparaissent, le dépôt sera applicable au paiement en compensation des réparations des dommages. Si le dépôt s'avérait insuffisant pour couvrir les dommages occasionnés par l'acheteur sur le bien immobilier, ce dernier devrait prendre à sa charge l'intégralité des frais de remise en état dudit bien. En l'absence de dommage, le dépôt sera rendu à l'acheteur.

## **RESTRICTION CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS MATERIELS**

### **Article 9**

Les machines et éléments de production sont vendus en l'état à charge pour l'acheteur de remettre ces derniers aux normes avant toute réutilisation.

## **DISPOSITIONS DIVERSES**

### **Article 10**

Les présentes conditions de vente sont réputées connues et acceptées sans réserve par l'acheteur. Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française, régit la vente ; toute traduction n'est qu'indicative.

\* \* \*